



Digne-les-Bains, le 23 novembre 2017

Travaux de mise en sécurité

RN 202 dans la clue de Rouaine – commune d'Annot

**Coupages totales de la circulation du lundi 27 novembre au
vendredi 1^{er} décembre 2017**

de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Afin de préserver la sécurité des usagers face au risque d'éboulements, des travaux de mise en sécurité de la falaise et des talus rocheux surplombant la RN202 dans la Clue de Rouaine vont être réalisés du **27 novembre au 1^{er} décembre 2017 inclus**.

Ces travaux nécessitant un traitement important des masses rocheuses, afin d'assurer la sécurité du chantier et des usagers, des restrictions de circulations seront mises en place :

- **coupages totales (deux sens) de la RN 202 de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30**
- **mise en place d'un alternat permanent jour/nuit**

Les transports scolaires ne seront pas impactés par les coupures de circulation.

Durant ces plages de coupure totale, des déviations locales seront mises en place par :

- la RD 955 et la RD 908 (La Colle Saint-Michel)
- les RD 10, 710 et 610 (Commune d'Ubraye)

Ces déviations ne sont autorisées que pour les véhicules de PTAC inférieur à 12 tonnes et, pour les RD 908 et 955, de hauteur inférieure à 3,80 m.

Pour les usagers en transit entre la vallée de la Durance et la Côte d'Azur, il est conseillé d'emprunter l'A 51 et l'A8.

Les usagers sont invités à organiser leurs déplacements de manière à éviter les périodes de coupures et ainsi éviter l'attente à proximité du chantier.

Contact presse : Sara JANSSEN - 04 92 36 72 10 - 06 89 81 70 96
Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence